Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Rapport annuel

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

(CENTRE BRETAGNE PELEM)

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2025
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2025

Copyright © 1996-2010 Diadème Ingénierie
et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SDAEP22

Document établi le 27 mai 2026

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Sommaire

- **CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC 3**
  - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE 3
  - ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE 3
  - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE 3
  - PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE 4
  - RESSOURCES EN EAU 4
  - NOMBRE D'ABONNEMENTS 5
  - VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS 5
  - LONGUEUR DU RESEAU 6
- **TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC 7**
  - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR 7
  - PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE 7
  - LE PRIX DE L'EAU CENTRE BRETAGNE 8
  - LE PRIX DE L'EAU ST NICOLAS DU PELEM 10
  - RECETTES D'EXPLOITATION 12
  - DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE 12
- **INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE 13**
  - QUALITE DE L'EAU 13
  - PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU 13
  - CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU 13
  - PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE + EX SAINT-NICOLAS DU PELEM) 15
  - PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE) 16
  - PERFORMANCE DU RESEAU (EX SAINT-NICOLAS DU PELEM) 17
  - RENOUVELLEMENT DES RESEAUX 18
- **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE 19**
  - TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE 19
  - BRANCHEMENTS EN PLOMB 19
  - ETAT DE LA DETTE 19
  - AMORTISSEMENTS REALISES 19
  - PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE 20
- **ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE 21**
  - AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE 21

Rapport annuel

EXERCICE
2025

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité service de l'eau potable DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Caractérisation technique du service public de l'eau potable

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SM Kreiz Breizh Argoat a été créé le 1er janvier 2019.

Il regroupe en 2025, 5 services :
- 4 services exploités par la SAUR (Centre Bretagne Pelem, St Maudez + Gouarec, communes de Plouguernevel et Rostrenen)
- 1 service exploité par VEOLIA (ex syndicat de l'Argoat)

Au 1er janvier 2022, les services de CENTRE BRETAGNE et ST NICOLAS DU PELEM se sont regroupés pour former le nouveau secteur de CENTRE BRETAGNE PELEM.

Le présent rapport concerne uniquement le service : CENTRE BRETAGNE PELEM.

Les communes de ce service sont les suivantes : CANIHUEL, GLOMEL, KERGRIST-MOELOU, KERPERT, LANRIVAIN, LOCARN, MAEL-CARHAIX, MOUSTOIR (LE), PAULE, PLEVIN, SAINT-CONNAN, SAINT-GILLES-PLIGEAUX, SAINT-NICOLAS-DU-PELEM, SENVEN-LEHART, TREBRIVAN, TREFFRIN et TREOGAN.

ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

11 122 habitants

CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er janvier 2022. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2033.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet
1	01/01/2026	Intégration des travaux sur les usines de Poulloudu et Saint-Symphorien dans le périmètre d'exploitation. Modification du bordereau des prix pour le renouvellement des accessoires de réseau Modification du règlement de service Prise en compte de la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau Modification du tarif de base

Rapport annuel
EXERCICE 2025

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	des abords, des branchements, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des menuiseries métalliques, serrurerie, des toitures, couvertures (mousses, réparations localisées), du génie civil
Renouvellement	de la peinture des menuiseries métalliques, de la peinture des ouvrages peints, des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	entretien des points de distribution publics, mise en place de l'anti intrusion, mise en place de télérelèves et radiorelèves des compteurs, modélisation du réseau, recherche de fuites, solution de substitution au maerl des Glénans

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	de la peinture extérieure des réservoirs sur tour, de la voirie, des canalisations, des clôtures, des toitures, couvertures, du génie civil
Prestations particulières	annuités d'emprunts

RESSOURCES EN EAU

- *Points de prélèvement*

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2024 [m³]	Prélèvement 2025 [m³]	Variation 2024/2025
Captage de Poulloudu PLEVIN Prélèvement en nappe souterraine	10	18 181	25 397	+39,69 %
Etang de Mézouet GLOMEL Prélèvement d'eau de surface	60	349 410	319 115	-8,67 %
Captage de Créac'h Moelou KERGRIST-MOELOU Prélèvement en nappe souterraine	5	28 463	11 842	-58,40 %
Captage de Saint Symphorien PAULE Prélèvement en nappe souterraine	10	30 814	44 919	+45,77 %
Total des prélèvements [m³]		**426 868**	**401 273**	**-6,00 %**

- *Importations d'eau*

Import depuis	Importé en 2024 [m³]	Importé en 2025 [m³]
SYNDICAT MIXTE KERNE UHEL	604 268	667 799
GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - SECTEUR BOURBRIAC	6 587	6 993
SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT - ARGOAT	19 440	26 957
SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT - ROSTRENEN	90 033	103 682

- *Volumes produits*

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation 2024/2025
Station de Poulloudu PLEVIN Traitement complet	200	18 181	24 342	+33,89 %
Station du Mézouet GLOMEL Traitement complet	1 200	334 942	316 118	-5,62 %
Station de Créac'h Moelou KERGRIST-MOELOU Traitement complet	100	28 120	8 826	-68,61 %
Station de Saint Symphorien PAULE Traitement complet	200	30 718	43 704	+42,27 %

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

- *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources [m³]	2024	2025	Variation
Ressources propres	411 961	392 990	-4,61 %
Importations	720 328	805 431	+11,81 %
Total général	**1 132 289**	***1 198 421***	**+5,84 %**

NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2024	2025	Variation
Nombre d'abonnements domestiques (consommation inférieure à 200 m3/an)	6 854	6 858	+0,06 %
Nombre d'abonnements intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m3/an)	373	378	+1,34%
Nombre d'abonnements non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m3/an)	7	12	+71,43 %
Nombre total d'abonnements	**7 234**	**7 248**	**+0,19 %**

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- *Abonnés de l'entité tarifaire CENTRE BRETAGNE*

GLOMEL	1 015
KERGRIST-MOELOU	409
LOCARN	338
MAEL-CARHAIX	994
MOUSTOIR (LE)	375
PAULE	439
PLEVIN	457
TREBRIVAN	413
TREFFRIN	285
TREOGAN	70
Total des abonnés	**4 795**

- *Abonnés de l'entité tarifaire ST NICOLAS DU PELEM*

CANIHUEL	235
KERPERT	209
LANRIVAIN	290
SAINT-CONNAN	230
SAINT-GILLES-PLIGEAUX	227
SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	1 129
SENVEN-LEHART	133
Total des abonnés	**2 453**

VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2024	2025	Variation
Volume produit	411 961	392 990	-4,61 %
Volume importé	720 328	805 431	+11,81 %
Volume exporté	- 17 778	- 21 437	+20,58 %
Volume mis en distribution	**1 114 511**	**1 176 984**	+5,61 %
Volume vendu aux abonnés domestiques (consommation inférieure à 200 m3/an)	336 795	329 904	-2,05 %
Volume vendu aux abonnés intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m3/an)	353 752	335 261	-5,23%
Volume vendu aux abonnés non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m3/an)	239 371	314 357	+31,33 %
Volume total vendu aux abonnés	**929 918**	**979 522**	**+5,33 %**

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 49 m³ par an. Elle était de 49 m³ en 2024.

- *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2024 [m³]	Exporté en 2025 [m³]
LA TRINITE - LANGONNET (56)	168	182
SYNDICAT DE CORLAY LE HAUT CORLAY	17 610	21 255
Volume total exporté	- 17 778	- 21 437

LONGUEUR DU RESEAU

	2024	2025	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	892,8	893,2	+0,04 %

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Tarification et recettes du service public de l'eau potable

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :
- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.
Les volumes sont relevés annuellement.
Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

LE PRIX DE L'EAU CENTRE BRETAGNE

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er jan 2025	1er jan 2026	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	37,92	40,70	+7,33 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	37,92	40,70	+7,33 %
	Abonnement diam 80 mm	37,92	40,70	+7,33 %
	Abonnement diam 100 mm	37,92	40,70	+7,33 %
	Abonnement diam 150 mm	37,92	40,70	+7,33 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 100 m³)	0,9493	1,0148	+6,90 %
(tranches en m³/an)	N° 2 (101 à 500 m³)	0,9493	1,0148	+6,90 %
	N° 3 (501 à 1 000 m³)	0,7901	0,8492	+7,48 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m³)	0,7130	0,7690	+7,85 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m³)	0,6333	0,6862	+8,35 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m³)	0,5651	0,6152	+8,87 %
	N° 7 (au-delà de 12 000 m³)	0,5651	0,6152	+8,87 %
	Vente en Gros	0,5651	0,6152	+8,87 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	62,20	63,98	+2,86 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	748,20	795,42	+6,31 %
	Abonnement diam 80 mm	2948,20	1745,42	-40,80 %
	Abonnement diam 100 mm	6000,00	3145,42	-47,58 %
	Abonnement diam 150 mm	6000,00	6145,42	+2,42 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 100 m³)	0,6767	0,6859	+1,36 %
(tranches en m³/an)	N° 2 (101 à 500 m³)	0,6767	0,6859	+1,36 %
	N° 3 (501 à 1 000 m³)	0,7339	0,8515	+16,02 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m³)	0,6610	0,9317	+40,95 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m³)	0,7407	1,0145	+36,97 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m³)	0,8089	1,0855	+34,19 %
	N° 7 (au-delà de 12 000 m³)	0,8089	1,0855	+34,19 %
	Vente en Gros	0,3150	0,3300	+4,76 %
Redevances et taxes				
	redevance SDAEP [€/an]	13,88	13,88	0,00 %
	Redevance performance eau potable [€/m³]	0,02	0,035	+75,00 %
	Redevance consommation d'eau potable [€/m³]	0,33	0,32	-3,03 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,016	0,016	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

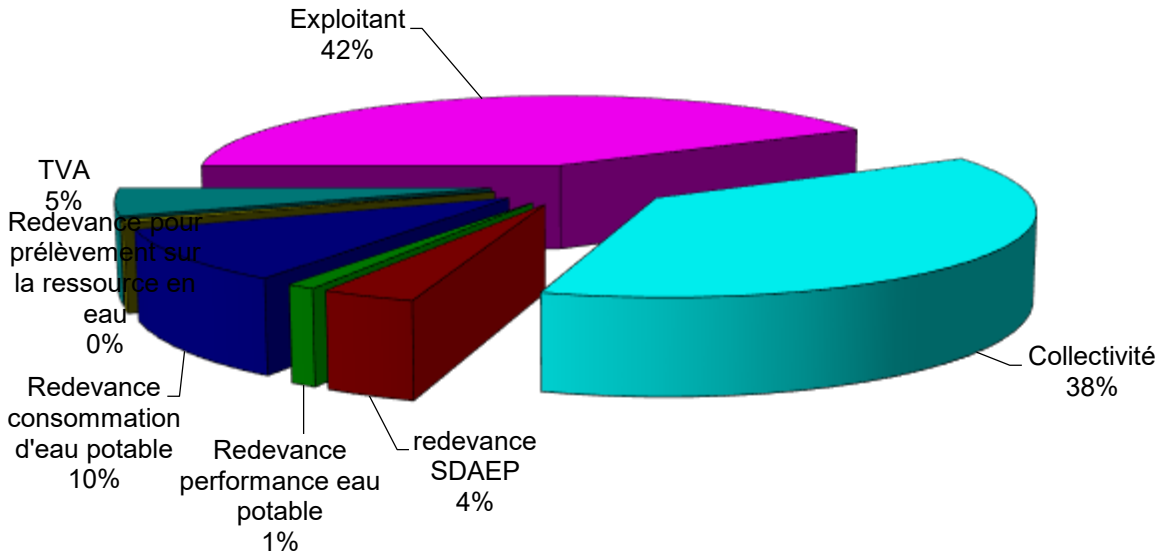
	1er jan 2025	1er jan 2026	Variation
Exploitant	151,84	162,48	+7,01 %
Collectivité	143,40	146,29	+2,02 %
redevance SDAEP	13,88	13,88	0,00 %
Redevance performance eau potable	2,40	4,20	+75,00 %
Redevance consommation d'eau potable	39,60	38,40	-3,03 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	1,92	1,92	0,00 %
TVA	19,42	20,19	+3,96 %
Total [€ TTC]	**372,46**	**387,36**	**+4,00 %**

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+4,58 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 3,23 €/m³
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0032 €/l

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Répartition au 1er janvier 2026



Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

LE PRIX DE L'EAU ST NICOLAS DU PELEM

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1er jan 2025	1er jan 2026	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	37,92	40,70	+7,33 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	37,92	40,70	+7,33 %
	Abonnement diam 80 mm	37,92	40,70	+7,33 %
	Abonnement diam 100 mm	37,92	40,70	+7,33 %
	Abonnement diam 150 mm	37,92	40,70	+7,33 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 100 m³)	0,9493	1,0148	+6,90 %
(tranches en m³/an)	N° 2 (101 à 500 m³)	0,9493	1,0148	+6,90 %
	N° 3 (501 à 1 000 m³)	0,7901	0,8492	+7,48 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m³)	0,7130	0,7690	+7,85 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m³)	0,6333	0,6862	+8,35 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m³)	0,5651	0,6152	+8,87 %
	N° 7 (au-delà de 12 000 m³)	0,5651	0,6152	+8,87 %
	Vente en Gros	0,5651	0,6152	+8,87 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	62,20	63,98	+2,86 %
	Abonnement diam 60 mm et P. I.	748,20	795,42	+6,31 %
	Abonnement diam 80 mm	1548,20	1745,42	+12,74 %
	Abonnement diam 100 mm	3148,20	3145,42	-0,09 %
	Abonnement diam 150 mm	6148,20	6145,42	-0,05 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]	N° 1 (0 à 100 m³)	0,6767	0,6859	+1,36 %
(tranches en m³/an)	N° 2 (101 à 500 m³)	0,6767	0,6859	+1,36 %
	N° 3 (501 à 1 000 m³)	0,7339	0,8515	+16,02 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m³)	0,6610	0,9317	+40,95 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m³)	0,7407	1,0145	+36,97 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m³)	0,8089	1,0855	+34,19 %
	N° 7 (au-delà de 12 000 m³)	0,8089	1,0855	+34,19 %
	Vente en Gros	0,3150	0,3300	+4,76 %
Redevances et taxes				
	redevance SDAEP [€/an]	13,88	13,88	0,00 %
	Redevance performance eau potable [€/m³]	0,02	0,035	+75,00 %
	Redevance consommation d'eau potable [€/m³]	0,33	0,32	-3,03 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0,016	0,016	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

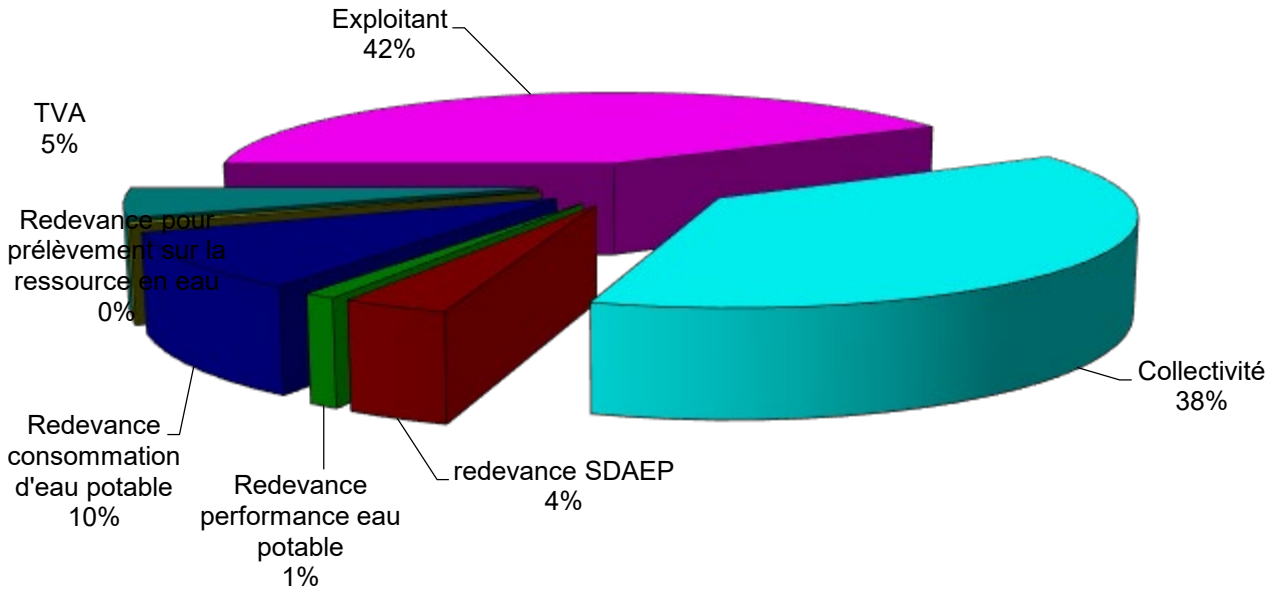
	1er jan 2025	1er jan 2026	Variation
Exploitant	151,84	162,48	+7,01 %
Collectivité	143,40	146,29	+2,02 %
redevance SDAEP	13,88	13,88	0,00 %
Redevance performance eau potable	2,40	4,20	+75,00 %
Redevance consommation d'eau potable	39,60	38,40	-3,03 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	1,92	1,92	0,00 %
TVA	19,42	20,19	+3,96 %
Total [€ TTC]	**372,46**	**387,36**	**+4,00 %**

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+4,58 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 3,23 €/m³
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ : 0,0032 €/l

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Répartition au 1er janvier 2026



Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2024	2025	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 041 879,00 €	1 184 629,63 €	+13,70 %
dont abonnements	498 685,89 €	470 119,22 €	-5,73 %
Recettes de volume exporté	5 566,68 €	5 632,52 €	+1,18 %
Total recettes de vente d'eau	1 047 445,68 €	1 190 262,15 €	+13,63 %
Autres recettes			
Excédent année précédente	134 610,24 €	353 487,94 €	
Divers	2 232,86 €	1 778,04 €	
Loyer antennes	2 398,30 €	2 432,40 €	
Total des recettes	1 186 687,08 €	1 547 960,53 €	

- *Recettes de l'exploitant*

	2024	2025	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	813 961,79 €	1 027 138,02 €	+26,19 %
dont abonnements	230 983,37 €	274 304,53 €	+18,76 %
Recettes de volume exporté	8 436,61 €	13 445,99 €	+59,38 %
Total recettes de vente d'eau	822 398,40 €	1 040 584,01 €	+26,53 %

DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE

	2024	2025	Variation
Dépenses de volume importé	227 223,03 €	260 000,91 €	+14,43 %

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC

SMAEP KREIZ BREIZH ARGOAT

Indicateurs de performance du service de l'eau potable

QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	71	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	89	0	100 %	-

PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
80 %

CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

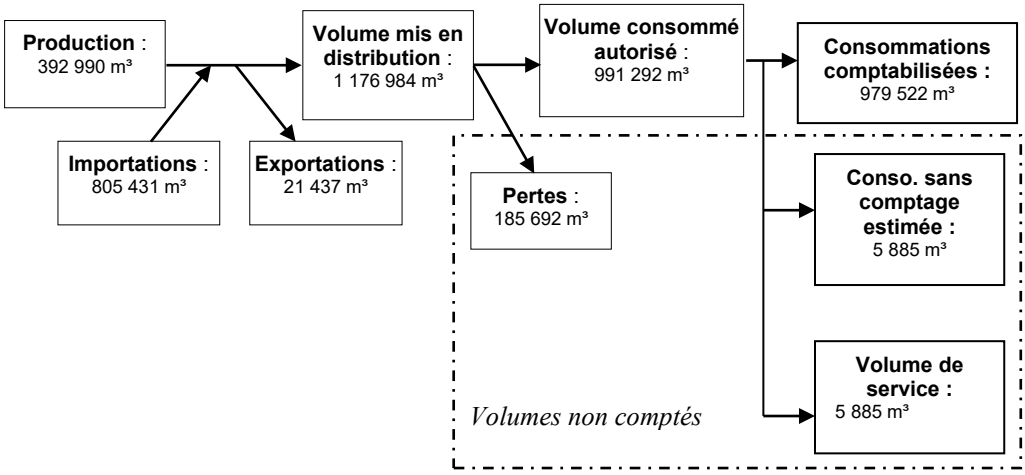
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	**Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants**	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	TOTAL	**120**	**120**

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points
(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE + EX SAINT-NICOLAS DU PELEM)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 5 885 m³.
Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,…) sont évalués à 5 885 m³.
L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2021	2022	2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution [%]	78,7 %	77,0 %	80,7 %	84,7 %	84,5 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,0	1,0	0,8	0,6	0,6

- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,9	1,0	0,8	0,5	0,6

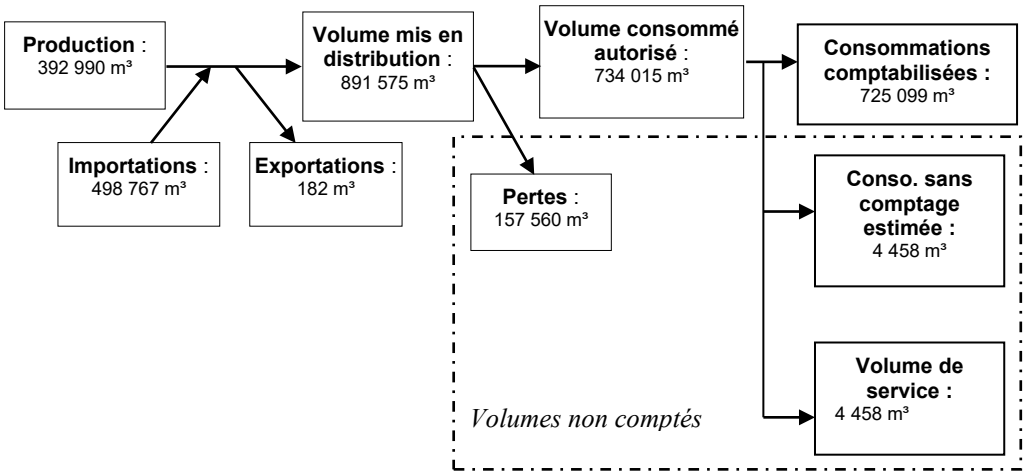
- **indice linéaire de consommation**=
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	3,4	3,2	3,2	2,9	3,1
Seuil de rendement [%]	65,7 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

PERFORMANCE DU RESEAU (EX CENTRE BRETAGNE)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 4 458 m³.
Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,…) sont évalués à 4 458 m³.
L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2021	2022	2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution [%]	78,7 %	75,2 %	79,5 %	82,7 %	82,3 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	1,0	1,0	1,0	0,7	0,8

- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,9	1,0	0,9	0,7	0,7

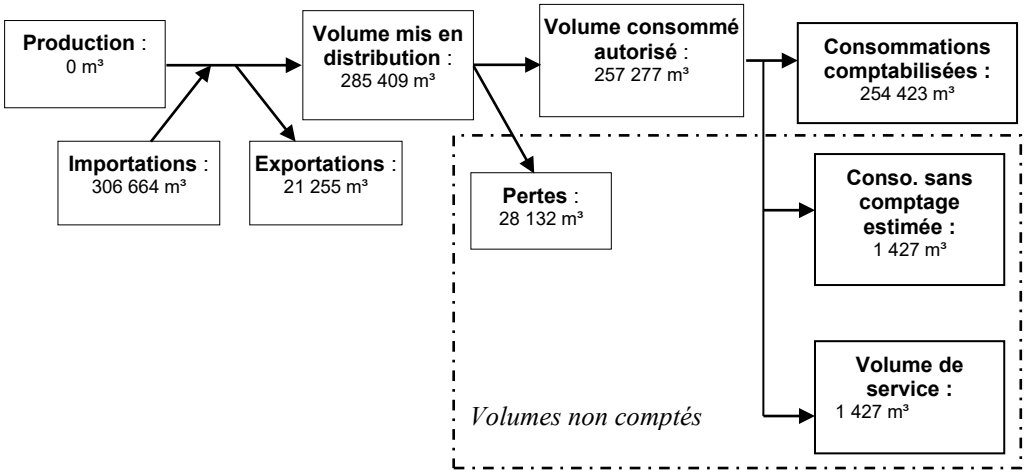
- **indice linéaire de consommation**=
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	3,4	3,3	3,5	3,2	3,3
Seuil de rendement [%]	65,7 %	65,7 %	65,7 %	65,6 %	65,7 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

PERFORMANCE DU RESEAU (EX SAINT-NICOLAS DU PELEM)



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 427 m³.
Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,…) sont évalués à 1 427 m³.
L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2021	2022	2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution [%]	80,9 %	80,0 %	84,5 %	90,6 %	90,8 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,6	0,7	0,5	0,3	0,3

- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,6	0,7	0,4	0,3	0,3

- **indice linéaire de consommation**=
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	2,5	2,8	2,6	2,5	2,6
Seuil de rendement [%]	65,5 %	65,6 %	65,5 %	65,5 %	65,5 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2021	2022	2023	2024	2025
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0,430	5,926	7,120	1,619	1,857

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,4 %
Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.
Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Financement des investissements du service de l'eau potable

TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Révision des périmètres de protection de Paule et Plévin, appui CDG22 (fin en 2026)	5 552 €
Révision du périmètre de protection de captage de St-Symphorien à Paule (indemnisations des propriétaires et exploitants, achats de foncier)	49 311 €
Révision du périmètre de protection de captage d'Ar Poulloudu à Plévin (indemnisations des propriétaires et exploitants, achats de foncier)	104 378 €
Travaux RN 164 : secteur de Glomel (fin en 2025)	11 865 €
Réhabilitation et création de la filière filtration charbon à Paule et Plévin (fin en 2026)	27 932 €
Travaux d'optimisation de l'usine de Mezouët à Glomel (fin en 2026)	316 602 €
Dévoiement de conduites d'eau potable à la carrière Baudry de Glomel (travaux à finaliser)	46 097 €
Réhabilitation de 3 stations d'eau potable (fin en 2026)	229 020 €
Réhabilitation de l'étanchéité du toit de la station d'eau potable de Mézouet	6 587 €
Compteur d'interconnexion avec Motreff	3 164 €
Extension réseau Tréogan, MBC, 15 ml	7 431 €
Renouvellement de réseau, bourg Tréffrin, MBC, 1 110 ml	206 940 €
Renouvellement de réseau, Kersaisy, Glomel, MBC, 385 ml	28 086 €
Renouvellement de réseau, Rue Brizeux et rue Renan, MBC, 362 ml	83 438 €
Extension de réseau, Lein Ar Voten, Laniscat, MBC, 198 ml	17 413 €
Etude patrimoniale sur l'ensemble du territoire du syndicat (schéma directeur, schéma de distribution, PGSSE) = 164 875 € HT au global Réalisé = 74 331,31 € en 2025	

BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2024	2025
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	**0,00 %**	**0,00 %**

ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2025 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2024	2025
Encours de la dette au 31 décembre	34 159,69 €	0,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	63 758,28 €	35 427,01 €
dont en intérêts	3 657,33 €	1 267,32 €
dont en capital	60 100,95 €	34 159,69 €

AMORTISSEMENTS REALISES

	2021	2022	2023	2024	2025
Montant de la dotation aux amortissements	273 944,22 €	421 684,84 €	521 864,41 €	437 860,40 €	561 339,54 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Révision des périmètres de protection de Paule et Plévin, appui CDG22 (fin 2026)	1 444 €
Révision du périmètre du protection de captage de St-Symphorien à Paule (indemnisations des propriétaires et exploitants, achats de foncier)	29 361 €
Révision du périmètre du protection de captage d'Ar Poulloudu à Plévin (indemnisations des propriétaires et exploitants, achats de foncier)	1 432 €
Révision du périmètre du protection de captage de St-Symphorien à Paule (clôtures, réhabilitation du puits, capots, signalétiques)	24 152 €
Révision du périmètre du protection de captage d'Ar Poulloudu à Plévin (clôtures, réhabilitation du puits, capots, signalétiques)	32 264 €
Réhabilitation et création de la filière filtration charbon à Paule et Plévin (fin en 2026)	966 €
Travaux d'optimisation de l'usine de Mezouët à Glomel (fin en 2026)	890 €
Dévoiement de conduites d'eau potable à la carrière Baudry de Glomel (fin en 2026)	4 839 €
Réhabilitation de 3 stations d'eau potable (fin en 2026)	1 555 €
Réhabilitation Kerseville	15 000 €
Mise en place de deux compteurs de sectorisation au Moustoir et à Plévin	24 409 €
Renouvellement réseau, rue Pont Put, Maël-Carhaix, 216 ml	45 147 €
Installation séparateur huile à l'usine de Mézouët	2 296 €
Réfection des murs de l'usine de Mézouët	9 052 €
Etude patrimoniale sur l'ensemble du territoire du syndicat (schéma directeur, schéma de distribution, PGSSE) = 164 875 € HT au global (suite)	

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-200086841-20260929-CS_24_09_2026_3-DE

Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2024	2025
montants des abandons de créance	530,00 €	362,00 €